

## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Norme de haut niveau

**Numéro de Produit:** RCELHIGH

**Autre Identification des Numéros de Produit:** RCELHIGH-500N

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Norme d'étalonnage pour ICP

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 2	H330	P260, P271, P285, P304+P340, P310, P320, P403+P233, P405, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2	H319	P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 2	H401	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique ( chronique)	Catégorie 2	H411	P273, P391, P501

## Fiche de Données de Sécurité

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

#### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

## Fiche de Données de Sécurité

### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P320	Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.).
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.).
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	96.76
Acide nitrique	HNO <sub>3</sub>	63.01 g/mol	7697-37-2	2.52
Nitrate d'aluminium nonahydraté	Al(NO <sub>3</sub> ) <sub>3</sub> ·9H <sub>2</sub> O	375.13 g/mol	7784-27-2	0.63
Fer	Fe	55.84 g/mol	7439-89-6	< 0.1
Acide chlorhydrique	HCl	36.46 g/mol	7647-01-0	< 0.1
Nitrate de chrome nonahydraté	Cr(NO <sub>3</sub> ) <sub>3</sub> ·9H <sub>2</sub> O	238.01 g/mol	7789-02-8	< 0.1
Sélénium	Se	78.95 g/mol	7782-49-2	< 0.1
Zinc	Zn	65.40 g/mol	7440-66-6	< 0.1
Cuivre	Cu	63.54 g/mol	7440-50-8	< 0.1
Nickel	Ni	58.69 g/mol	7440-02-0	< 0.1

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur et des larmoiements.

**Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une rougeur et une douleur. Le contact va décolorer la peau d'une couleur jaune-brun selon l'exposition et se dissipera avec le temps.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque une sévère irritation des yeux Mortel par inhalation

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Irrigate immediately with large quantity of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Remove to fresh air. Give artificial respiration if necessary. If breathing is difficult, give oxygen. Flush with plenty of water for at least 15 minutes. Call a physician if irritation develops. Dilute with water or milk. Do not induce vomiting. Call a physician if necessary.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser de l'eau ou de l'eau pulvérisée.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Non combustible, mais la substance est un comburant et sa chaleur de réaction avec les agents réducteurs peuvent provoquer une inflammation. Peut réagir avec les métaux pour libérer du gaz d'hydrogène inflammable. Peut réagir explosivement avec des matières organiques combustibles ou des matières facilement oxydables telles que: les alcools, la térébenthine, le charbon, les déchets organiques, la poudre de métal, le sulfure d'hydrogène, etc.

#### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementants.

### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

#### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

#### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Couvrez le déversement avec du Carbonate de Sodium ou un mélange de carbonate de soude et de chaux éteinte (50:50). Mélanger et ajouter de l'eau pour former une boue. Décanter le liquide dans le drain avec l'excès d'eau. Traiter les résidus solides comme des déchets normaux. Laver le site avec une solution de carbonate de soude. Éliminer toujours conformément aux réglementations locales.

### SECTION 7: Manutention et Stockage

#### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Nickel (7440-02-0)	TLV-TWA	USA	1.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable particulate matter)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nickel (7440-02-0)	TWA	USA	1 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Cuivre (7440-50-8)	TWA	USA	0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA (fume); 1 mg/m <sup>3</sup> TWA (dust and mist)	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Cuivre (7440-50-8)	TLV-TWA	USA	0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (fume)	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Cuivre (7440-50-8)	TLV-TWA	USA	"1 mg/m <sup>3</sup> TWA (dust and mist, as Cu)" As Copper compounds [RR-00595-8]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Cuivre (7440-50-8)	TLV-TWA	USA	"1 mg/m <sup>3</sup> TWA (dust and mist, as Cu)" As Copper compounds [RR-00595-8]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	TLV-Ceiling	USA	2 ppm Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values - Ceilings (TLV-C)
Acide chlorhydrique (7647-01-0)	PEL-Ceiling	USA	5 ppm Ceiling; 7 mg/m <sup>3</sup> Ceiling	U.S. - OSHA - Final PELs - Ceiling Limits
Acide nitrique (7697-37-2)	TWA	USA	2 ppm TWA; 5 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-TWA	USA	2 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Acide nitrique (7697-37-2)	TLV-STEL	USA	4 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Sélénium (7782-49-2)	TLV-TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sélénium (7782-49-2)	TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Sélénium (7782-49-2)	TLV-TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

## Fiche de Données de Sécurité

Sélénium (7782-49-2)	TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Sélénium (7782-49-2)	TLV-TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sélénium (7782-49-2)	TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Sélénium (7782-49-2)	TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Sélénium (7782-49-2)	TLV-TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sélénium (7782-49-2)	TLV-TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sélénium (7782-49-2)	TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Sélénium (7782-49-2)	TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Sélénium (7782-49-2)	TLV-TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sélénium (7782-49-2)	TLV-TWA	USA	0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Sélénium (7782-49-2)	TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Sélénium (7782-49-2)	TLV-TWA	USA	"0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Se)" As Selenium compounds [RR-00612-2]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Nitrate de chrome nonahydraté (7789-12-7)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Cr)" As Chromium(III) compounds [RR-03889-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Nitrate de chrome nonahydraté (7789-12-7)	TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Cr)" As Chromium(III) compounds [RR-03889-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

## Fiche de Données de Sécurité

Nitrate de chrome nonahydraté (7789-(TWA	USA	0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Cr)	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Nitrate de chrome nonahydraté (7789-(TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Cr)" As Chromium(III) compounds [RR-03889-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Nitrate de chrome nonahydraté (7789-(TWA	USA	"0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (as Cr)" As Chromium(III) compounds [RR-03889-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation normale de la pièce est adéquate.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide jaune clair

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Inodore

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Acide

**Point de Fusion / Congélation:** Approximativement 0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.02

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

## SECTION 10: Stabilité et Réactivité

### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Bases puissantes, poudres métalliques, alcalis, Carbures, Sulfure d'Hydrogène, Térébenthine et matières organiques combustibles.

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Peut émettre des fumées irritantes lorsqu'il est chauffé à la décomposition.

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

**Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

Mortel par inhalation Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

LDLo, orale, humaine : 430 mg/kg (acide nitrique), détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

**Corrosion Cutanée et Irritation:**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

**Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation de la Peau:**

N'est pas applicable.

**Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.

**Cancérogénicité:**

N'est pas applicable.

## Fiche de Données de Sécurité

**Toxicité pour la Reproduction:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

**Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

### SECTION 12: Données Écologiques

#### 12.1. Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### 12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

#### 12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

#### 12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

### SECTION 13: Données sur l'Élimination

#### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 500 lb TPQ (gaz seulement)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): EPCRA RQ 5000 lb (gaz seulement)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): EPCRA RQ de 1000 lb

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1000 lb TPQ

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisation de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Nickel (CAS # 7440-02-0): RQ final de 100 lb (aucune déclaration de rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm); 45,4 kg RQ final (aucune déclaration des rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm)

Cuivre (CAS # 7440-50-8): RQ final de 5 000 lb (aucun rapport sur les rejets de cette substance dangereuse n'est requis si le diamètre des morceaux du métal solide rejeté est > 100 µm); 2270 kg RQ final (aucune déclaration des rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm)

Zinc (CAS # 7440-66-6): 454 kg RQ final (aucune déclaration de rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm); RQ final de 1 000 lb (aucune déclaration de rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

Sélénium (CAS # 7782-49-2): RQ final de 100 lb (aucune déclaration de rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm); 45,4 kg RQ final (aucune déclaration des rejets de cette substance dangereuse n'est requise si le diamètre des morceaux de métal solide rejetés est > 100 µm)

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiques

Nickel (CAS # 7440-02-0): "0.1 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Nickel as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N495)" As Nickel compounds [RR-00800-4]

Nickel (CAS # 7440-02-0): 0,1% de concentration de minimis

Cuivre (CAS # 7440-50-8): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Copper as part of that chemical's infrastructure except for CAS numbers 147-14-8, 1328-53-6, or 14302-13-7, or copper phthalocyanine compounds that are substituted with only Hydrogen and/or Bromine and/or Chlorine that meet the molecular structure specified within the regulation, listed under Chemical Category N100)" As Copper compounds [RR-00595-8]

Cuivre (CAS # 7440-50-8): 1,0 % de concentration de minimis

Zinc (CAS # 7440-66-6): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Zinc as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N982)" As Zinc compounds [RR-00578-7]

Zinc (CAS # 7440-66-6): Concentration de minimis de 1,0% (poussières ou fumées seulement)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Concentration de minimis de 1,0% (aérosols acides, y compris brouillards, vapeurs, gaz, brouillard et autres formes aéroportées de toute taille de particules)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 1,0 % de concentration de minimis

Sélénium (CAS # 7782-49-2): "1.0 % de minimis concentration (includes any unique chemical substance that contains Selenium as part of that chemical's infrastructure, listed under Chemical Category N725)" As Selenium compounds [RR-00612-2]

Sélénium (CAS # 7782-49-2): 1,0 % de concentration de minimis

Nitrate d'aluminium nonahydraté (CAS # 7784-27-2): "1.0 % de minimis concentration (reportable only when in aqueous solution, listed under Chemical Category N511)" As Nitrate compounds, water dissociable [RR-03804-0]

Nitrate d'aluminium nonahydraté (CAS # 7784-27-2): 1.0 % de minimis concentration (

### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Nickel (CAS # 7440-02-0): Cancérogène Extraordinairement dangereux

Cuivre (CAS # 7440-50-8): Présent

Zinc (CAS # 7440-66-6): Présent

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Extraordinairement dangereux

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Extraordinairement dangereux

Sélénium (CAS # 7782-49-2): Présent

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Nickel (CAS # 7440-02-0): "Environmental hazard" As Nickel compounds [RR-00800-4]  
Nickel (CAS # 7440-02-0): "Present" As Nickel compounds [RR-00800-4]  
Nickel (CAS # 7440-02-0): Danger environnemental  
Nickel (CAS # 7440-02-0): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale  
Nickel (CAS # 7440-02-0): Présent  
Cuivre (CAS # 7440-50-8): "Environmental hazard" As Copper compounds [RR-00595-8]  
Cuivre (CAS # 7440-50-8): "Present" As Copper compounds [RR-00595-8]  
Cuivre (CAS # 7440-50-8): Danger pour l'environnement (poussière, fumée, métal)  
Cuivre (CAS # 7440-50-8): Présent (poussière, fumée, métal)  
Zinc (CAS # 7440-66-6): "Environmental hazard" As Zinc compounds [RR-00578-7]  
Zinc (CAS # 7440-66-6): "Present" As Zinc compounds [RR-00578-7]  
Zinc (CAS # 7440-66-6): Danger environnemental  
Zinc (CAS # 7440-66-6): Présent  
Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Danger environnemental  
Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent  
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Danger environnemental  
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent  
eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]  
eau (CAS # 7732-18-5): Présent  
Sélénium (CAS # 7782-49-2): "Environmental hazard" As Selenium compounds [RR-00612-2]  
Sélénium (CAS # 7782-49-2): "Present" As Selenium compounds [RR-00612-2]  
Sélénium (CAS # 7782-49-2): Danger environnemental  
Sélénium (CAS # 7782-49-2): Présent  
Nitrate d'aluminium nonahydraté (CAS # 7784-27-2): "Present" As Aluminum soluble salts [RR-00021-5]  
Nitrate d'aluminium nonahydraté (CAS # 7784-27-2): Présent  
Nitrate de chrome nonahydraté (CAS # 7789-02-8): "Environmental hazard" As Chromium compounds [RR-00634-8]  
Nitrate de chrome nonahydraté (CAS # 7789-02-8): "Present" As Chromium compounds [RR-00634-8]  
Nitrate de chrome nonahydraté (CAS # 7789-02-8): Danger environnemental  
Nitrate de chrome nonahydraté (CAS # 7789-02-8): Présent

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Nickel (CAS # 7440-02-0): "carcinogen" As Nickel compounds [RR-00800-4]

Nickel (CAS # 7440-02-0): "SN 2366 500 lb TPQ (Category Code N495. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Nickel compounds [RR-00800-4]

Nickel (CAS # 7440-02-0): "sn 2366" As Nickel compounds [RR-00800-4]

Nickel (CAS # 7440-02-0): cancérigène

Nickel (CAS # 7440-02-0): sn 1341

Nickel (CAS # 7440-02-0): SN 1341 500 lb TPQ

Cuivre (CAS # 7440-50-8): "SN 2215 500 lb TPQ (except C.I. Pigment Blue 15 (CAS 147-14-8), C.I. Pigment Green 7 (CAS 1328-53-6), and C.I. Pigment Green 36 (CAS 14302-13-7), and Copper phthalocyanine compounds that are substituted with only Hydrogen, and/or Chlorine, and/or Bromine, Category Code N100. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Copper compounds [RR-00595-8]

Cuivre (CAS # 7440-50-8): "sn 2215" As Copper compounds [RR-00595-8]

Cuivre (CAS # 7440-50-8): sn 0528

Cuivre (CAS # 7440-50-8): SN 0528 500 lb TPQ

Zinc (CAS # 7440-66-6): "SN 3012 500 lb TPQ (Category Code N982. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Zinc compounds [RR-00578-7]

Zinc (CAS # 7440-66-6): "sn 3012" As Zinc compounds [RR-00578-7]

Zinc (CAS # 7440-66-6): inflammable - troisième degré

Zinc (CAS # 7440-66-6): sn 2021

Zinc (CAS # 7440-66-6): SN 2021 500 lb TPQ (poussière ou fumées)

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): corrosif

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): sn 1012

Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): SN 1012 500 lb TPQ; SN 2909 500 lb TPQ (gas only)

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): corrosif; reactive - réactif - deuxième degré

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 1356

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 1356 500 lb TPQ

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): sn 3722

Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): SN 3722 500 lb TPQ (water dissociable, Category Code N511)

Sélénium (CAS # 7782-49-2): "SN 23

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Nickel (CAS # 7440-02-0): "carcinogen, 5/7/2004" As Nickel compounds [RR-00800-4]

Nickel (CAS # 7440-02-0): cancérigène, 10/1/1989 (métallique)



## Fiche de Données de Sécurité

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Fer (CAS # 7439-89-6): Présent (LIS)  
Nickel (CAS # 7440-02-0): Présent (LIS)  
Cuivre (CAS # 7440-50-8): Présent (LIS)  
Zinc (CAS # 7440-66-6): Présent (LIS)  
Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Présent (LIS)  
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Présent (LIS)  
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)  
Sélénium (CAS # 7782-49-2): Présent (LIS)  
Nitrate d'aluminium nonahydraté (CAS # 7784-27-2): Présent (LIS)  
Nitrate de chrome nonahydraté (CAS # 7789-02-8): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Fer (CAS # 7439-89-6): Present (ACTIVE)  
Nickel (CAS # 7440-02-0): Present (ACTIVE)  
Cuivre (CAS # 7440-50-8): Present (ACTIVE)  
Zinc (CAS # 7440-66-6): Present (ACTIVE)  
Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): Present (ACTIVE)  
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): Present (ACTIVE)  
eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)  
Sélénium (CAS # 7782-49-2): Present (ACTIVE)  
Nitrate d'aluminium nonahydraté (CAS # 7784-27-2): Present (ACTIVE)  
Nitrate de chrome nonahydraté (CAS # 7789-02-8): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Fer (CAS # 7439-89-6): 231-096-4  
Nickel (CAS # 7440-02-0): 231-111-4  
Cuivre (CAS # 7440-50-8): 231-159-6  
Zinc (CAS # 7440-66-6): 231-175-3  
Acide chlorhydrique (CAS # 7647-01-0): 231-595-7  
Acide nitrique (CAS # 7697-37-2): 231-714-2  
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2  
Sélénium (CAS # 7782-49-2): 231-957-4  
Nitrate d'aluminium nonahydraté (CAS # 7784-27-2): 236-751-8  
Nitrate de chrome nonahydraté (CAS # 7789-02-8): 236-921-1

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque une sévère irritation des yeux Mortel par inhalation Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

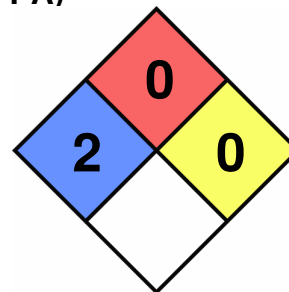
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 2  
**Inflammabilité:** 0  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



## Fiche de Données de Sécurité

### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2023-11-13

#### **AVERTISSEMENT**

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.